

## **SITUATION DU DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (R.D.C)**

### PREAMBULE

En R.D.C, l'Institut National de la Statistique (I.N.S) crée par ordonnance n°78-397 du 13 octobre 1978 est un établissement public à caractère scientifique.

Placé sous la tutelle technique du Ministère du Plan, il a la fonction de coordination technique du Système Statistique National (SSN).

L'INS a pour mission générale de rassembler et d'analyser, pour le compte du Gouvernement, les informations statistiques pour sa politique démographique, économique et sociale.

Depuis les années 1990, la RDC traverse des moments très difficiles accentués par les guerres qui ont durées cinq ans. Le système statistique national et l'INS en ont subi les conséquences.

Grâce aux efforts de la classe politique congolaise et la communauté internationale, le pays s'achemine vers la paix et surtout la réunification du territoire nationale autrefois divisé par les différentes rébellions.

Pour le moment la RDC est résolument engagé dans le processus de sa reconstruction, la préparation et sa mise en œuvre des programmes et projets pour son développement requièrent la disponibilité et l'utilisation des données statistiques fiables et pertinentes qui, malheureusement, font actuellement défaut pour un grand nombre de secteurs de la vie nationale.

L'INS, interpellé par cette situation et conscient de sa position d'organe central du système statistique congolais chargé de centraliser la production et la diffusion des statistiques officielles, a profité de l'opportunité de l'élaboration du Document des Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP) final pour relancer quelques activités statistiques.

### **DIAGNOSTIC GENERAL DE LA SITUATION FIN 2004**

Malgré la relance des activités statistiques en cours en RDC, le système statistique congolais en fin 2004 reste toujours caractérisé par la faiblesse du cadre légal et institutionnel réglemant l'activité statistique ; ce qui explique l'absence d'une coordination véritable, y compris celle des interventions des bailleurs de fonds en faveur de la production statistique.

L'INS par ailleurs continue à connaître d'énormes problèmes maintes fois relevés par plusieurs missions d'évaluations et par l'Atelier qui avait regroupé Producteurs et Utilisateurs des Statistiques de la RDC.

Ils sont regroupés sous 5 aspects différents touchant respectivement :

- a) le cadre institutionnel, réglementaire et administratif ;
- b) les infrastructures, les ressources matérielles et administratifs ;
- c) les ressources humaines ;
- d) les activités techniques de production statistique ;
- e) la diffusion des données et la culture statistique.

Au plan institutionnel, réglementaire et administratif il faut noter :

- L'absence d'un cadre officiel fort de coordination, de concertation et de réglementation en matière d'informations statistiques.
- L'obsolescence des textes légaux et réglementaire.
- L'inexistence du document d'analyse des postes d'emploi.
- La couverture incomplète des structures représentant l'INS en provinces.

Au plan des infrastructures, des ressources matérielles et des ressources financières, il faut noter l'insuffisances criantes dans ce différents domaines.

Au plan des ressources humaines, il convient de noter :

- la démotivation très accentuée du personnel ;
- l'insuffisance des cadres qualifiés ;
- l'absence de formation continue(mise à niveau) ;
- le vieillissement du personnel et la difficulté de mettre les agents à la retraite

Au plan des activités techniques de production statistique, il faut retenir :

- le manque de coordination dans la production des statistiques de base ;
- la vétusté de la plupart des statistiques disponibles ;
- la pratique préjudiciant l'INS consistant à utiliser l'expertise de ses techniciens, pratique facilitée par les conditions de motivation très peu attrayantes à l'INS ;
- le vieillissement des méthodologies ,techniques dans le traitement de l'information statistique.

Au plan de la diffusion et de la culture statistique, nous signalons :

- les délais excessifs dans la production des résultats des travaux ;
- la faiblesse des circuits de médiatisation et de diffusion des informations statistiques disponibles ;

- le manque de culture statistique en RDC à tous les niveaux de la vie politique et socio-économique.

A côté des faiblesses et problèmes ci-dessus identifiés, l'INS présente un certain nombre d'atouts majeurs qui nécessitent des actions de renforcement et de capitalisation pour les rendre performants.

Il s'agit notamment :

- de la jouissance d'une personnalité juridique et de l'autonomie financière ;
- d'un patrimoine immobilier assez important ;
- de la présence d'un personnel statistique minimum à Kinshasa et dans quelques provinces ;
- d'une représentation par des directions provinciales à travers le pays.

En matière de la production statistique et de l'expertise, l'INS joue le rôle dans le montage méthodologique, le pilotage, la réalisation sur terrain, l'exploitation et l'analyse de nombreuses opérations statistiques en RDC parmi lesquelles :

- le recensement des entreprises, 1980, 1982, 1983 ;
- le recensement scientifique de la population, 1984 ;
- l'enquête du secteur informel, 1991 ;
- l'enquête MICS1 (1995), MICS2 (2001) sur la situation des femmes et des enfants dont 80% du personnel provenaient de l'INS ;
- l'état des lieux de la santé, 1998 ;
- les enquêtes de prix, de budget et consommation des ménages, 1985.

Actuellement, il faut signaler les travaux en cours tels que :

- les enquêtes de type 1-2-3 à Kinshasa avec l'appui financier de la Coopération française et l'appui technique d'AFRISTAT ;
- dans le cadre d'élaboration du DSRP final, en début de janvier 2005, ces types d'enquêtes se dérouleront dans les autres provinces du pays avec l'appui d'autres bailleurs de fond ;
- l'enquête pilote sur la constitution du fichier des villages de la RDC, avec l'appui de la Coopération française ;
- l'enquête nationale auprès des Entreprises du secteur moderne organisée conjointement par l'INS et la Banque Centrale du Congo dans le cadre de la Commission des Etudes Statistiques et des Comptes Nationaux (CESCN) ;
- l'élaboration et publication des comptes nationaux sous SCN68 et, l'année prochaine, quelques tableaux le seront sous SCN93.

## **SNDS ET OPERATIONS STRUCTURANTES EN COURS**

Etant donné les progrès remarquables de stabilisation socio-politique et de reprise économique déjà en cours, le système statistique congolais, dans une perspective de moyen terme, doit passer par la mise en œuvre d'une loi statistique nationale et par la promotion d'une culture statistique dans le pays, en sensibilisant l'autorité politique et administrative et le grand public sur l'importance des données statistique fiables et mises à jour, de façon régulière, pour concevoir, exécuter, suivre et évaluer les politiques et programmes de développement économique et social.

C'est dans ce cadre, qu'à l'issue de la mission multisectorielle du FMI du 8-21 octobre 2003, une demande du Gouvernement a été faite pour un détachement en RDC d'un conseiller en statistique multisectorielle.

Monsieur Eric METREAU, de nationalité française, a été nommé pour cette fin et se trouve déjà à Kinshasa pour une durée d'une année renouvelable.

Il a comme mission d'apporter principalement une assistance technique dans tous les domaines des statistiques économiques et financières. Il s'agit :

- d'améliorer la disponibilité et la qualité des statistiques, ainsi que la méthodologie ;
- d'améliorer les sources de données et les méthodes d'établissement des statistiques de la comptabilité nationale ;
- d'améliorer la couverture des statistiques des prix et leur qualité ;
- d'établir un indice de la production ;
- d'améliorer la qualité et la diffusion des statistiques du commerce extérieur.

L'INS pourra aussi bénéficier de son appui dans l'élaboration et l'adoption d'une loi statistique et de tout autre dispositif juridique approprié soutenant l'activité statistique, dont le Conseil National de la Statistique.

## **VISION POUR LES ANNEES A VENIR**

Dans un contexte international actuel de grands défis, dans lequel le développement économique et social est étroitement lié au système économique mondial, il doit exister une prise de conscience de plus en plus grande sur l'absolue nécessité de renforcer les systèmes statistiques nationaux pouvant générer une offre durable des données fiables et adéquates pour soutenir la conception, le suivi et l'évaluation des politiques publiques en matière de réduction de pauvreté et des objectifs du millénaire pour le développement.

Pour la RDC, dans le cadre du suivi et évaluation du DSRP, un projet de réalisation, l'année prochaine, d'un fichier national des villages dont la pilote est en cours, est en montage par l'INS avec l'appui financier de la Coopération française.

Aussi , pour les années à venir l'INS se propose de renforcer les synergies entre diverses initiatives et, à terme, élaborer un schéma directeur de l'appareil statistique national congolais, une des stratégies de développement de la statistique pour un système statistique national performant.

Dans l'attente et la perspective de l'élaboration d'un schéma directeur, l'INS, sous l'égide de son Comté de Gestion, vient de mettre sur pied un Programme Minimum de Relance et de Renforcement de l'Institut National de la Statistique en RDC.

Il consistera en la relance et au renforcement des capacités tant institutionnelles, matérielles, financières, humaines que techniques, permettant de réaliser les activités prioritaires de production et de mise à la disposition du Gouvernement et des autres utilisateurs de l'information statistique actuellement nécessaire.

Les grandes lignes sont reprises dans un document soumis à la tutelle pour avis sur la vision, la stratégie, le coût et les modalités de mise en œuvre.

Après les avis, il pourra ainsi en faire une large diffusion afin de recueillir les observations et suggestions de tout le monde soucieux du développement statistique. Un dépliant de ce programme est disponible.

**Pour la Délégation de la RDC**

**Ir MUKUNDA MUNANDI**

# **FEUILLE DE ROUTE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO 2007 - 2010**

## **PROJET**

### ***I. INTRODUCTION***

#### **I.1 PREAMBULE**

En R.D.C, l'Institut National de la Statistique (I.N.S) créée par ordonnance n°78-397 du 13 octobre 1978 est un établissement public à caractère scientifique. Placé sous la tutelle technique du Ministère du Plan, il a la fonction de coordination technique du Système Statistique National (SSN).

L'INS a pour mission générale de rassembler et d'analyser, pour le compte du Gouvernement, les informations statistiques pour sa politique démographique, économique et sociale.

Pour le moment la RDC est résolument engagé dans le processus de sa reconstruction. La préparation et la mise en œuvre des programmes et projets pour son développement requièrent la disponibilité et l'utilisation des données statistiques fiables et pertinentes qui, malheureusement, font actuellement défaut pour un grand nombre de secteurs de la vie nationale.

L'INS, interpellé par cette situation et conscient de sa position d'organe central du système statistique congolais chargé de centraliser la production et la diffusion des statistiques officielles, a profité de l'opportunité de l'élaboration du Document des Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP) final pour affirmer son leadership dans le domaine statistique en RDC.

## I. 2. SITUATION RECENTE DU CONTEXTE STATISTIQUE EN RDC

Malgré la relance des activités statistiques en cours en RDC, le système statistique congolais en fin 2004 reste toujours caractérisé par la faiblesse du cadre légal et institutionnel réglementant l'activité statistique ; ce qui explique l'absence d'une coordination véritable, y compris celle des interventions des bailleurs de fonds en faveur de la production statistique.

L'INS par ailleurs continue à connaître d'énormes problèmes maintes fois relevés par plusieurs missions d'évaluations et par l'Atelier qui avait regroupé Producteurs et Utilisateurs des Statistiques de la RDC.

Ils sont regroupés sous 5 aspects différents touchant respectivement :

- a) le cadre institutionnel, réglementaire et administratif ;
- b) les infrastructures, les ressources matérielles et humaines ;
- c) les activités techniques de production statistique ;
- d) la diffusion des données et la culture statistique.

Au plan institutionnel, réglementaire et administratif il faut noter :

- L'absence d'un cadre officiel fort de coordination, de concertation et de réglementation en matière d'informations statistiques.
- L'obsolescence des textes légaux et réglementaire.
- L'inexistence du document d'analyse des postes d'emploi.
- La couverture incomplète des structures représentant l'INS en provinces.

Au plan des infrastructures, des ressources matérielles et des ressources financières, il faut noter l'insuffisances criantes dans ce différents domaines.

Au plan des ressources humaines, il convient de noter :

- la démotivation très accentuée du personnel ;
- l'insuffisance des cadres qualifiés ;
- l'absence de formation continue(mise à niveau) ;
- le vieillissement du personnel et la difficulté de mettre les agents à la retraite

Au plan des activités techniques de production statistique, il faut retenir :

- le manque de coordination dans la production des statistiques de base ;
- la vétusté de la plupart des statistiques disponibles ;
- la pratique préjudiciant l'INS consistant à utiliser l'expertise de ses techniciens, pratique facilitée par les conditions de motivation très peu attrayantes à l'INS ;
- le vieillissement des méthodologies ,techniques dans le traitement de l'information statistique.

Au plan de la diffusion et de la culture statistique, nous signalons :

- les délais excessifs dans la production des résultats des travaux ;
- la faiblesse des circuits de médiatisation et de diffusion des informations statistiques disponibles ;
- le manque de culture statistique en RDC à tous les niveaux de la vie politique et socio-économique.

## **II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS**

### **II.1. OBJECTIF GENERAL**

Elaborer une stratégie nationale de développement de la statistique.

### **II.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Etablir les mécanismes de coordination du système statistique national
- Promouvoir la culture statistique au sein de la société congolaise ;
- Améliorer la disponibilité et la qualité des statistiques, ainsi que la méthodologie de leur production ;
- Améliorer la diffusion des informations statistiques.

### **II.3. RESULTATS ATTENDUS**

<b>PHASES</b>	<b>RESULTATS</b>
---------------	------------------



<b>Engagement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Note explicative au Ministre de tutelle élaborée</li> <li>- Différents ministres sectoriels sensibilisés et impliqués dans le processus ;</li> <li>- Différents services producteurs de statistiques contactés et sensibilisés ;</li> <li>- Groupe de travail constitué ;</li> <li>- Comité de pilotage constitué</li> </ul>
<b>Feuille de route</b>	Feuille de route élaboré et validée
<b>Diagnostic</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- TDR élaborés</li> <li>- Experts internationaux identifiés et recrutés ;</li> <li>- Rapport de Diagnostic élaboré et validé par toutes les parties prenantes ;</li> </ul>
<b>Vision et Stratégies</b>	Vision et stratégies définies
<b>Plan d'actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan d'actions élaboré et validé</li> <li>- Chronogramme d'activités défini</li> <li>- Mécanismes de suivi et d'évaluation dégagés</li> </ul>
<b>Exécution</b>	Rapport d'évaluation ; Rapport d'exécution budgétaire rédigé.

### III. MODE D'ORGANISATION DES TRAVAUX

Acteurs	Fonction/Rôle	Composition
Conseil des Ministres	Prise de décision sur les ressources humaines et financières, les textes légaux à présenter au Parlement	Conseil
Comité de Pilotage	Appui politique et Orientation	Présidé par le Ministre du Plan, il regroupe les Ministres sectoriels producteurs des statistiques
Groupe Technique de	Apporter et participer à	Présidé par l'INS il est

Travail	l'intégration des éléments de la SNDS	composé des différents services sectoriels producteurs des statistiques (DEP)
Secrétariat Paris21	Appui technique et mobilisation de fonds	
Consultants internationaux et nationaux	Appui technique dans le diagnostic et l'élaboration des stratégies et plans d'actions de la SNDS	À préciser

Phases	Caractéristiques	Modalités de Travail	Acteurs
<b>Engagement</b>	Plaidoyer auprès des Autorités nationales, les partenaires nationaux et internationaux	Organisation des missions, réunions et ateliers de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère du Plan</li> <li>- INS</li> <li>- Ministères sectoriels</li> <li>- Paris21</li> <li>- La Presse</li> </ul>
<b>Feuille de route</b>	Spécifier les étapes, les activités d'élaboration de la SNDS ; Evaluer les moyens à mettre en œuvre ;	Discussions en groupes ; Organisation des réunions et ateliers	INS Experts nationaux et internationaux, Groupe technique de travail ; Comité de pilotage ;
<b>Diagnostic</b>	Dresser l'état des lieux de l'appareil statistique	- Procéder à la revue documentaire (y compris références	INS Experts nationaux et internationaux, Groupe technique de travail ;

		<p>expériences d'autres pays) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des ateliers producteurs et utilisateurs ;</li> <li>- Missions d'enquêtes complémentaires auprès des producteurs, utilisateurs et partenaires au développement</li> <li>- Réunions du Groupe technique</li> </ul>	
<b>Vision et Stratégies</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consiste à : projeter ce que l'on veut que devienne le SSN (Vision) et comment y parvenir (stratégie);</li> <li>- Identifier les contraintes et risques d'échec de la stratégie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des ateliers producteurs et utilisateurs ;</li> <li>- Réunions du Groupe technique ;</li> <li>- Réunions du comité de pilotage</li> </ul>	<p>Présidence de la République ;</p> <p>Comité de pilotage ;</p> <p>Parlement</p> <p>INS</p> <p>Experts nationaux et internationaux,</p> <p>Groupe technique de travail ;</p> <p>La Presse ;</p> <p>FEC</p>
<b>Plan d'actions</b>	Programmation	- Organisation des	INS

	des différentes actions pour la mise en oeuvre de la stratégie ; Budgétisations des actions retenues ; Identification des sources de finances	ateliers producteurs et utilisateurs ; - Réunions du Groupe technique ; - Réunions du comité de pilotage ; - Réunions de validation	Experts nationaux et internationaux, Groupe technique de travail ; Comité de pilotage ; La Presse  Conseil des Ministres
<b>Exécution</b>	Mobilisation des ressources ;  Mise en œuvre du Plan d'action ;	- Organisation table ronde des partenaires au développement ; - Vulgarisation de la Stratégie ; - Réalisation des activités programmées ; - Rapport d'évaluation régulier ;	Présidence de la République ; Parlement ; Conseil des Ministres, Comité de pilotage ; Partenaires au développement ; INS, Presse, différents secteurs producteurs impliqués dans la stratégie ; FEC

#### IV. CHRONOGRAMME

PHASES	2005	2006	2007 -2010
<b>Engagement</b>	Trimestre 4		
<b>Feuille de route</b>	Trimestre 4		
<b>Diagnostic</b>		Trimestre 1	
<b>Vision et Stratégies</b>		Trimestre 2	

<b>Plan d'actions</b>		Trimestre 2	
<b>Exécution</b>		Trimestre 3 et 4	2007 - 2010

**Pour la Délégation de la RDC**

**Ir MUKUNDA MUNANDI**

**Justin KAZADI TAMBWE**

## ***FICHE D'INFORMATION***

### **REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

#### **Le système statistique national**

##### **Cadre institutionnel**

##### ***Nature et composition du système***

A l'image du pays tout entier, le système statistique national (SSN) de la République Démocratique du Congo vit des moments difficiles depuis le début des années 1990. En effet, la mauvaise gestion et les crises socio-politiques récurrentes qui ont débouché sur des conflits armés ont entraîné progressivement l'effondrement de l'économie nationale et la paupérisation de larges couches de la population. Le système statistique national et notamment l'Institut National de la Statistique (INS) qui en constituait le noyau central en ont subi de plein fouet les conséquences et ont sombré dans une profonde léthargie. Grâce aux efforts de la classe politique congolaise et de la communauté internationale, le pays s'achemine vers le retour de la paix et d'une situation constitutionnelle normale. C'est dans ce cadre, que les partenaires au développement appuient depuis quelques années les efforts déployés par le Gouvernement pour la réhabilitation du système statistique national.

Le SSN congolais est un système décentralisé mais non intégré, constitué d'unités indépendantes entre elles. L'Institut National de Statistique qui est au centre du système est un établissement public à caractère scientifique doté de la personnalité juridique. Il a été créé par l'ordonnance n° 78-397 du 13 octobre 1978. Placé sous une double tutelle : la tutelle «technique» du Ministre chargé du Plan et la tutelle «administrative» du Ministre chargé du Portefeuille de l'Etat, l'INS est géré par un Comité directeur de trois membres et supervisé par un Conseil d'administration dénommé Conseil scientifique. Le Conseil scientifique se réunit de manière irrégulière. L'INS dispose de sept directions centrales et de onze directions provinciales.

L'INS a pour missions de collecter, centraliser, traiter et diffuser les statistiques nécessaires à l'élaboration et à la conduite des politiques économiques et sociales de l'Etat d'une part, à l'information et à la prise de décisions des entreprises publiques et privées et de la société civile d'autre part. Il est chargé de la production d'un grande partie des statistiques macroéconomiques courantes, des grandes enquêtes auprès des ménages et des entreprises et des recensements généraux de la population. Enfin, il est chargé d'assurer la coordination technique du système statistique national.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2002, l'INS comptait dans la capitale Kinshasa, un effectif de 352 agents (dont 5 en disponibilité) ainsi répartis: 2 Ingénieurs statisticiens économistes (en disponibilité), 4 Ingénieurs des travaux statistiques (dont 2 en disponibilité), 6 agents titulaires d'une maîtrise en démographie, 47 d'une licence (dont 1 en disponibilité), 41 du graduat, 26 Adjointes techniques de la statistique (cadres moyens) et 226 autres salariés dont 23 Agents techniques de la statistique. A

ces effectifs s'ajoutent 100 agents travaillant dans les directions provinciales, parmi lesquels 3 titulaires d'une licence et 21 du graduat.

Pour l'année 2001, pour un budget de fonctionnement prévisionnel de 334 000 dollars US, seuls 1000 dollars ont été mobilisés, soit un taux d'exécution de 0,3%!

Outre l'INS, le système statistique national de la République Démocratique du Congo comprend les services statistiques créés au sein des ministères et de certains organismes publics ou parapublics. Ces services collectent, traitent et diffusent les statistiques sectorielles relevant de leurs compétences. Les principaux sont situés au sein des ministères en charge des secteurs suivants : éducation, santé, agriculture. Ils comptent en général très peu de statisticiens en leur sein et disposent de moyens matériels et financiers très limités. Les services de la Banque Centrale du Congo (BCC) élaborent les statistiques monétaires et la balance des paiements tandis que les statistiques de finances publiques le sont par les services du Ministère des Finances. A la suite de l'effondrement qu'a connu l'INS au cours des années 1990, la Banque Centrale du Congo a repris de fait certaines activités normalement de la compétence de l'INS comme l'élaboration des comptes nationaux. L'Office des Douanes et Accises joue un rôle actif dans l'élaboration des statistiques du commerce extérieur tandis que l'Institut de Recherches Economiques et Sociales (CIRES) mène quelques activités statistiques mais surtout d'analyse économique.

### *Textes législatifs et réglementaires*

Il n'existe pas de texte législatif régissant les activités statistiques en République Démocratique du Congo. L'ordonnance n° 78-397 du 13 octobre 1978 portant création et statuts d'un établissement public dénommé Institut National de la Statistique, en abrégé INS attribue à ce dernier la fonction de coordination technique du SSN mais elle ne traite pas des autres points importants qui figurent habituellement dans une loi statistique.

### *Coordination des activités statistiques*

Il n'existe pas de structure officielle chargée de l'orientation et de la coordination générale du système statistique national. L'arrêté départemental n° CAB/PLAN/006/90 du 14 avril 1990 a créé une Commission d'Etudes Statistiques et des Comptes Nationaux pour contribuer à la coordination des activités statistiques. Dans la pratique, cette Commission ne fonctionne pas de manière satisfaisante. Elle permet toutefois à l'INS et à la BCC de collaborer dans l'élaboration des comptes nationaux.

### *Association nationale de statisticiens*

Il existe une association nationale dénommée «xxx»? . xxx? est une organisation non gouvernementale. Elle a été créée en xxx.

### *Appartenance à des organisations internationales ayant des activités statistiques*

A l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne, la République Démocratique du Congo est membre de plusieurs organisations internationales, régionales et sous-régionales . Parmi celles qui mènent régulièrement des activités statistiques, citons : l'Organisation des Nations unies et sa branche régionale, la Commission Economique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), la COMESA (Common Market of Eastern and Southern Africa /Marché commun de l'Afrique orientale et australe), et la SADC (Southern African Development Community /Communauté de développement de l'Afrique australe).

### ***Participation à des programmes plurinationaux***

L'INS participe aux activités statistiques des organisations dont est membre la République Démocratique du Congo.

L'INS participe au Programme de comparaison internationale des prix (PCI) dans le groupe des « pays intermédiaires»?

En ce qui concerne le Système général de diffusion des données du Fonds monétaire international (SGDD), la République démocratique du Congo y a adhéré en 2003? et ses métadonnées ont été incluses pour la première fois dans le «Dissemination Standards Bulletin Board» du Fonds monétaire international (FMI) le 24 avril 2004.

### ***Rapports d'activités***

La DGSCN rédige des rapports d'activités annuels. Le dernier en date remonte à xxx et porte sur l'année xxx.

### **Production statistique**

Comme nous l'avons vu au début de ce document, le système statistique national congolais s'est effondré au cours de la décennie 1990. A l'exception notable des publications de la Banque Centrale du Congo, la plupart des travaux statistiques courants ont été mis en sommeil pendant une longue période. La détérioration des conditions de travail et l'effondrement du pouvoir d'achat des salaires ont entraîné une profonde démotivation des personnels, notamment à l'INS. Plusieurs cadres de haut niveau ont quitté l'INS au cours des années 1990. L'insuffisance chronique des moyens financiers mis à disposition par l'Etat n'a pas été compensée par l'aide des partenaires au développement dont certains ont gelé leur assistance pendant une longue période. La production du système statistique national est devenue erratique et de faible qualité. Elle souffre de lacunes en terme de quantité, de qualité, de couverture, d'analyse et de diffusion, notamment en raison de l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières mises à disposition par l'Etat. L'insuffisance, voire l'absence de la coordination statistique se traduit , dans certains cas, par la production de statistiques non comparables sur un même domaine ou dans le temps à cause souvent de l'utilisation de concepts, définitions, nomenclatures et méthodes différents. Par ailleurs beaucoup de statistiques produites le sont à un niveau de désagrégation insuffisant pour les besoins de l'analyse et des politiques de décentralisation.

Avec le retour progressif du pays à la paix et à la stabilité, les partenaires au développement et les autorités nationales ont entrepris la réhabilitation de l'appareil de production statistique dans le



cadre de plusieurs initiatives et projets avec des financements importants. Toutefois, l'absence d'un programme de développement statistique national se fait durement sentir.

L'accent mis sur la lutte contre la pauvreté qui est maintenant au centre des politiques de développement dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne engendre une nouvelle demande en données statistiques à laquelle le système statistique national a beaucoup de difficultés à répondre.

### **Evaluation du système statistique national**

A l'instar de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, la République Démocratique du Congo s'attèle à l'élaboration d'un document de Stratégie de Réduction de la pauvreté (DSRP). Un DSRP intérimaire a été adopté en mars 2002 et la version définitive est en cours d'élaboration. Malgré les progrès constatés récemment et les nombreuses initiatives en cours, le SSN congolais reste encore caractérisé par un certain nombre de faiblesses:

- *l'absence d'une législation statistique*

Comme on l'a vu plus haut il n'existe pas de loi statistique en République Démocratique du Congo.

- *l'insuffisance de la coordination statistique*

Il n'existe aucune structure formelle de coordination générale du système statistique national. Le noyau central du système statistique national que constitue l'INS devrait être renforcé en termes de ressources humaines et de moyens matériels et financiers pour lui permettre de prendre et de mener à bien les initiatives nécessaires pour doter le pays d'un cadre institutionnel adapté qui permette le développement coordonné et maîtrisé des activités statistiques.

- *l'insuffisance qualitative et quantitative des données produites au regard des exigences de la demande,*
- *l'insuffisance de l'analyse et de l'utilisation des données,*
- *l'absence d'une politique des ressources humaines pour pallier l'insuffisance du nombre de statisticiens qualifiés et offrir des conditions de travail et des plans de carrière attractifs.*

## **La gestion stratégique du système statistique national**

### **Expérience en matière d'élaboration de stratégies**

### *Expériences antérieures*

La République Démocratique du Congo fait partie des nombreux pays d'Afrique subsaharienne qui n'ont jamais élaboré et mis en œuvre un Schéma directeur de la statistique bien que des programmes statistiques sectoriels à court ou moyen terme aient été élaborés dans le passé. Pourtant la nécessité d'inscrire le développement de la statistique dans le cadre des politiques et programmes nationaux de développement est maintenant reconnue. Depuis une vingtaine d'années, plusieurs missions d'experts et de consultants se sont penchées sur l'état du système statistique national et notamment sur la situation de l'INS. Des rapports d'experts nationaux ont également été produits au cours de cette période. Parmi les missions les plus récentes on peut citer: la mission de juin 2001 du Fonds monétaire international (FMI) chargée d'évaluer la qualité des statistiques et de proposer des actions en vue de la réhabilitation du SSN, la mission du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) sur la réhabilitation de l'appareil statistique de janvier 2002 et la mission d'un expert d'AFRISTAT de juillet 2002. La mission du FMI avait, entre autres recommandations, suggéré l'organisation d'un séminaire national de sensibilisation sur les questions statistiques et l'élaboration d'un plan national de développement de la statistique. La mission du PNUD avait également proposé l'élaboration d'un «programme intérimaire de relance 2002-2006». La mission d'AFRISTAT a été effectuée dans le cadre du projet «Renforcement des capacités nationales (CAPNAT) financé par la France. Elle était chargée d'évaluer «la situation actuelle du système statistique national (SSN) de la République Démocratique du Congo en vue d'élaborer un programme d'appui au renforcement des capacités statistiques». Cette mission a établi un diagnostic et formulé des recommandations, notamment pour l'élaboration d'un programme de développement à moyen terme de la statistique congolaise. Les grands axes de ce programme et les étapes du processus d'élaboration du plan figurent dans le rapport rédigé par la mission.

### *Situation actuelle et perspectives*

La réhabilitation et le développement du système statistique national congolais préoccupent depuis plusieurs années le Gouvernement et les bailleurs de fonds. Ces derniers, notamment la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Union européenne et la France ont déjà apporté des appuis substantiels ou s'apprentent à le faire prochainement. Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) est en cours de finalisation. De bonnes perspectives s'ouvrent donc pour le lancement du processus d'élaboration d'un programme à moyen terme de développement statistique de la République Démocratique du Congo.

### *Soutiens attendus de PARIS21*

Vu l'intérêt que portent les partenaires au développement à la réhabilitation du système statistique national congolais, les nombreux projets d'appui en cours d'exécution ou d'élaboration et le consensus sur sa nécessité, le financement de l'élaboration d'un programme à moyen terme de développement statistique ne devrait pas poser de problème particulier. Par contre, la faiblesse des ressources humaines dans le domaine statistique nécessite une expertise extérieure. Le plaidoyer auprès des autorités nationales, la fourniture d'une documentation sur les stratégies nationales de développement statistique et la participation à des échanges d'expériences avec d'autres pays africains devraient contribuer au succès du processus d'élaboration du programme de

développement statistique de la République Démocratique du Congo. La préparation par PARIS21 d'un programme régional africain d'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies nationales de développement statistique a été bien accueillie? par l'INS qui est prête à y participer activement?